Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 035-213502800-20260217-2026012-DE

COMMUNE DE SAINT-HILAIRE-DES-LANDES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11

Le 17 février 2026, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Hilaire-des-Landes s'est réuni Mairie sous la présidence de Claude HAMARD, suivant convocation transmise le lundi 9 février 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : BOULIERE Morgane, BOURDIN Laurent, BRICARD Michaël, GONNET Albert, HAMARD Claude, HAMARD Gwenaëlle, HERVÉ Aude, LETARD Christian, PIROT Mickaël, REBILLON Christophe, RIGAULT Magali
Excusé sans procuration : LEBOEUF Roselyne, PLEUTIN Nathalie
Absents : ALEXANDRE David, MEIGNEN Alexandra

Secrétaire de séance : BOULIERE Morgane

2026-012 - ECOLE PRIVÉE - SUBVENTION FOURNITURES SCOLAIRES

Rapporteur : BOULIERE Morgane

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de voter la subvention pour les fournitures scolaires.

Il propose d'attribuer la même somme que celle de l'école publique soit 35 € par élève.

41 enfants domiciliés sur la commune sont scolarisés dans les 2 RPI

12 élèves au RPI St Hilaire – St Sauveur

29 élèves au RPI St Sauveur – St Hilaire

Il sera versé à l'APEL du RPI, la somme de 41*35 € = 1 435.00 €

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 035-213502800-20260217-2026012-DE

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide d'attribuer une subvention « fournitures scolaires » de 1 435.00 € pour les élèves domiciliés sur la commune et scolarisés dans les 2 RPI

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré le 17 février 2026

Le président de séance,
Claude HAMARD

Le secrétaire de séance,
Morgane BOULIERE